

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE.
 16 francs pour trois mois,
 32 francs pour six mois,
 64 francs pour l'année.
 Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.
 Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres et Documents ayant un but d'utilité publique et revêtus de signatures connues.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n. 6, au 1^{er}.
 À PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^{te}, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE-DENUNQUÉS, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 14 septembre 1843.

Il ne faut pas en douter, le gouvernement veut avoir raison de la presse indépendante de Paris et des départements; il travaille avec une déplorable persistance à sa ruine et à sa déconsidération. Armé des lois de septembre, il la force à garder le silence sur des principes d'ordre social qu'il serait urgent de pouvoir débattre; appuyé sur des décisions judiciaires qui faussent l'art. 8 de la charte, il rend en quelque sorte impossible l'examen des actes des fonctionnaires publics, et il les met ainsi à l'abri de toute responsabilité sérieuse devant l'opinion. Mais ces moyens d'intimidation ne lui suffisent pas: il y a ajouté pour complément la création de journaux qui ont pris pour mission de déverser l'injure et l'outrage sur tous les hommes politiques qui sont dans l'opposition. On veut ainsi les pousser à l'abandon des affaires publiques, on veut leur faire préférer le repos aux embarras de la politique; on croit qu'en semant d'obstacles toutes les voies dans lesquelles on peut servir son pays sans engager son indépendance, on finira par n'avoir plus devant soi que des hommes puérils ou vaniteux, et, en appliquant cette méthode dans toutes les affaires, on pense qu'on forcera tôt ou tard au silence les plus énergiques défenseurs de la cause populaire.

Nous ne pensons pas qu'on y parvienne. La presse indépendante, qui a brisé les ordonnances de 1830, saura défendre ses droits, ranimer l'opinion publique qu'on a troublée et forcer au devoir tous les hommes parlementaires qui ont à cœur l'intérêt public. La presse est menacée de toutes parts; mais sa puissance est grande, car, lorsqu'elle est d'accord avec l'opinion, elle domine toutes les influences.

C'est donc sur l'opinion publique qu'il faut agir avec vigueur. En ce moment il n'y a pas de direction pour l'opinion, il faut lui en trouver une; il faut l'aider à se dégager de toutes les erreurs qu'on sème çà et là pour lui faire perdre la trace du vrai et du juste. C'est à cette condition seule que la presse indépendante pourra vivre, qu'elle pourra défendre avec succès les droits de la nation et la guider à travers les événements qu'elle peut être appelée à traverser.

Le journal le Commerce de Paris voit bien comme nous que la presse indépendante est menacée dans son existence, qu'on veut la détruire par des procès; il voit bien qu'elle a besoin de songer à se préserver des coups qui lui sont portés et de ceux qu'on lui prépare, mais il ne nous paraît pas avoir bien compris par quelle méthode on pourra arrêter les tendances excessives du pouvoir. Ce qu'il veut, c'est que la presse indépendante se consulte et qu'elle prenne des résolutions collectives d'appui mutuel.

Nous approuverions ce moyen s'il pouvait, en l'état, être de quelque efficacité, mais, nous devons le dire, nous ne le pensons pas.

Ce ne sont pas les résolutions éphémères qui sauvent les institutions, ce sont les manifestations des peuples. Les choses sont

trop avancées en ce moment pour qu'on puisse préserver la liberté de la presse sans qu'il y ait réaction contre les projets du pouvoir, et réaction forte et vigoureuse.

Pour que cette réaction s'effectue, donnez donc à l'esprit public un point d'appui; vous qui voulez qu'on vous défende, commencez vous-mêmes votre défense contre toutes les agressions auxquelles vous êtes chaque jour en butte. Voyez aussi où en sont les besoins généraux du pays, et tombez d'accord qu'il y a lieu d'y faire droit. Alors on ne fera plus partout de ces *trouées* qui fatiguent le National lui-même; alors les fonctionnaires publics n'oseront pas braver l'opinion comme ils le font aujourd'hui. Ils se font un mérite de s'attaquer à la presse: ne voyez-vous pas que c'est à qui lui portera le coup de pied de l'âne? Mais remontez donc à la source du mal, et demandez-vous si on a tout fait pour l'empêcher.

La dignité des hommes qui dirigent les partis ne nous paraît complète, quant à nous, qu'à la condition qu'ils feront respecter aussi la dignité de ces partis, et on ne peut y arriver qu'en maintenant envers et contre tous la moralité de leurs principes et la nationalité de leurs actes. Ainsi, pour nous résumer, nous disons: qu'il faut s'entendre pour combattre dans toutes les directions les organes avoués ou non avoués du pouvoir, lutter avec eux sans relâche, passer à travers leurs outrages mêmes pour arriver à prouver l'inanité de leurs doctrines; qu'il faut prendre aussi une détermination pour satisfaire aux besoins les plus immédiats des classes ouvrières et leur donner confiance dans un avenir meilleur; ou bien qu'il faut se résigner à toutes les avanies du gouvernement, se défendre sans ensemble contre ses attaques, et laisser à chacun le soin de se préserver à ses risques et périls de ses agressions, c'est-à-dire se contenter d'une défense de broussailles.

Pour notre compte, nous sommes las des protestations retentissantes, mais sans effet; nous sommes las des démonstrations plus ou moins nationales qui ne réunissent pas même quelques adhérents; nous sommes las des petits moyens, des petites querelles, des boursoufflures de quelque espèce qu'elles soient, et c'est pour cela qu'avant d'applaudir à des propositions tendant à des actes collectifs, nous voulons qu'on imprime à l'opinion une direction, qu'on la réforme, qu'on lui donne une âme et un corps.

Le Commerce est d'avis avec nous qu'en ce qui concerne la presse, l'opposition parlementaire a montré une mollesse et une timidité déplorable. Que ferait-elle de plus aujourd'hui? Donne-t-elle signe de vie en ce moment? Son repos ressemble à de la léthargie.

Le Commerce sait-il même ce que sont devenus ses principaux orateurs? Dieu merci! si la dernière session a pu échauffer leurs consciences de quelques regrets, elle n'a pas dû beaucoup fatiguer leurs cerveaux. Ainsi, les résolutions que la presse prendrait n'auraient probablement pas leur concours; ces messieurs se ménagent aussi bien sur les bancs de la gauche que sur ceux de la gauche radicale. C'est avec regret que nous le disons, mais il faut

bien, quand on nous convie à une défense collective, que nous fassions voir ce qui la rend pour le moment peu praticable, et que nous indiquions en même temps les voies à suivre pour pouvoir y parvenir; il faut que nous démontrions aussi que pour la presse indépendante il n'y a de force réelle que dans les principes de droit commun: là est son salut.

On lit dans le Commerce :

« Les deux procès intentés par voie civile au Précurseur de l'Ouest achèvent et sanctionnent la destitution frauduleuse du jury dans ses attributions constitutionnelles comme juge des délits de la presse. La jurisprudence Bourdeau ne s'applique pas à des faits exceptionnels et isolés, elle s'est exclusivement emparée du domaine du jury; elle y règne seule, et tous les fonctionnaires discutés et attaqués par la presse viennent aujourd'hui invoquer cette jurisprudence, même ceux qui ressortent de l'élection de leurs concitoyens. Est-il possible cependant qu'une simple interprétation du pouvoir judiciaire puisse ainsi annuler par le fait l'une des garanties les plus précieuses stipulées pour la liberté de la discussion par l'acte constitutionnel? Nous ne verrons plus, il ne faut pas se le dissimuler, un seul fonctionnaire en débat avec la presse recourir au jury. Tous prendront la voie civile, et l'intervention du jury dans ces affaires ne sera plus qu'une lettre morte et enterrée dans la constitution. Il y a là une atteinte profonde à la loyauté et à l'intégrité du pacte fondamental, et la presse devrait faire trêve à ses divisions, à ses dissentiments de forme, pour opposer une résistance sérieuse et collective à ces flagrantes usurpations. L'opposition parlementaire, de son côté, a montré dans ces questions une mollesse et une timidité déplorable. Sans persévérance et sans volonté, elle proteste un jour plus ou moins vigoureusement, puis elle s'endort et laisse faire. Il y a quelque temps, à propos de l'affaire Dupont, la presse menacée se réunit et prit des résolutions de nature à garantir à la presse départementale et à celle de Paris cet appui, cette protection collective et solidaire qui leur manque. Nous venons rappeler ce projet; il serait susceptible encore de développements, car on y pourrait organiser la solidarité de la presse et de la tribune. Le moment peut-être n'est pas propre à la délibération et à l'exécution d'un plan; mais nous appelons sur cette pensée l'attention de tous les directeurs des feuilles périodiques, et, pour notre part, ils nous trouveront tout prêts à l'embrasser avec ardeur. »

Paris, le 12 septembre 1843.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Il y avait très-long-temps que nos ministres ne s'étaient rassemblés. Hier, il s'est tenu un petit conseil au ministère des affaires étrangères sous la présidence de M. Guizot. Les collègues de cet homme d'état, qui n'avaient pas eu comme lui l'avantage d'être invités à se rendre à Eu pendant le séjour de la reine Victoria, croyaient qu'il allait leur rendre compte de ce qui s'était dit dans ses conférences avec les ministres anglais; mais M. Guizot est resté sur ce point dans la réserve la plus discrète, et si ses collègues n'avaient su qu'il venait d'Eu et qu'il s'y était rencontré avec des ministres de la reine d'Angleterre, ils ne s'en seraient certainement pas doutés au langage qu'il leur a tenu et à la nature des affaires dont ils se sont occupés. Pas le plus petit mot sur les événements d'Espagne, pas une seule révélation sur la politique à suivre vis-à-vis de ce pays, avec lequel les relations deviennent de plus en plus difficiles pour un gouvernement qui, comme le nôtre, n'a jamais su adopter à l'égard de l'Espagne une politique droite et nationale. M. Guizot a parlé à peu près de tout, excepté de tout ce qui pouvait avoir le plus d'intérêt pour ses collègues,

FEUILLETON DU CENSEUR DU 15 SEPTEMBRE.

CHRONIQUE THÉÂTRALE.

M. Léon Gozlan est un romancier fort spirituel. Voulant un jour faire un drame, il fit le roman que voici: La reine de Suède (ou d'Angleterre si vous voulez) épouse par une raison d'état un petit prince d'Allemagne. Or, le prince Hermann est déjà une fois marié. La reine Dorothee a aussi un autre mari: c'est le major Palmer, auquel elle ne pense guère, l'ayant exilé aux Grandes-Indes, je crois, et dont elle n'a pas entendu parler depuis une quinzaine d'années. Et cependant la reine a une fille de ce premier mariage, la comtesse de Lowembourg, qui est sa première dame d'honneur, sa confidente, son *alter ego*; de son côté, le prince Hermann a un fils, Wilfrid, qu'il croit à Dublin, peut-être même à Upsal, où il achève ses études. Quant à M^{me} Rodolphine, sa mère, le prince Hermann l'a amenée à Londres ou à Stockholm, je ne sais trop. Le prince Hermann n'est pas roi, il n'est que le mari de la reine; il est très-humilié de sa position, et il va quelquefois se consoler dans l'habitation de M^{me} Rodolphine où il cultive les fleurs et ne se gêne pas pour commander. Ainsi tout va fort bien, lorsqu'arrive dans le palais de la reine le major Palmer, singulier personnage à vrai dire, et tellement singulier que l'un des officiers de la cour l'envoie à la maison des fous. Mais le premier ministre, épouvanté du retour du major, lui rend la liberté, et, tout en le comblant de prévenances, lui tend un guet-apens qui doit le conduire plus loin que les Grandes-Indes. Le major Palmer évite ces embûches. Le ministre est fort empêché. Nouvelle complication: Wilfrid est amoureux de la reine. Le voilà rival de son père. Il l'insulte au milieu d'un bal sans le connaître. Douleur de Rodolphine. Condamnation de Wilfrid. Le major Palmer intervient; il signe la grâce de Wilfrid. Qui-proquo expliqué. Wilfrid aime la comtesse de Lowembourg et non la reine. Mariage de la comtesse et de Wilfrid. Tels sont les chapitres de ce roman ayant pour titre: *La Main droite et la Main gauche*.

Mis en action mardi dernier sur le théâtre des Célestins, il a, durant quatre heures, tantôt intéressé, tantôt ennuyé. Il a peu fait pleurer et beaucoup fait rire. L'action n'a pas d'unité, pas de lien. Le spectateur se perd à suivre la pensée de l'auteur au milieu d'un dédale d'intrigues, de narrations oiseuses, de monologues très-bien écrits, mais nullement à leur place. C'est une fantaisie, une œuvre d'imagination, où il y a des traits charmants, des plaisanteries de bon goût et d'autres un peu risquées. Somme toute, ce n'est pas un drame. Il est à craindre que son existence sur la scène des Célestins ne soit pas de longue durée. Les acteurs ont

fait de louables efforts pour accomplir leur rude tâche. M. Alexandre a dit avec verve le rôle du major Palmer. M^{me} Génot, chargée de celui de Rodolphine, a eu des moments d'entrainements pendant lesquels elle s'est fait applaudir. Le prince Hermann aurait pu être rendu d'une façon plus originale.

Le spectacle avait commencé par une bluette intitulée *les Petites Misères de la vie humaine*, où, à défaut d'un esprit très-fin, règne une gaieté franche mais assez vulgaire. M. Ambroise, le martyr des petites misères, y a sué sang et eau.

LE MAUVAIS GÉNIE.

L'été avait été magnifique, et M. Demay, qui passait toute son année dans une charmante habitation à quelques kilomètres de Paris, voyait approcher avec regret les courtes et tristes journées de l'automne. Durant toute la belle saison, M. Demay avait reçu une nombreuse société. Il avait pris goût à ces réunions d'hommes d'esprit et de femmes élégantes; il devait voir avec regret l'hiver qui arrivait à grands pas et lui enlevait ses hôtes charmants. Déjà bon nombre d'entre eux étaient partis. Il ne restait plus que M^{me} Delmont, jeune femme fort jolie, dont la conduite un peu légère était presque justifiée par les défauts d'un mari vieux, quinteux et bizarre; M^{me} de Béthisy, jeune veuve désespérément coquette; M^{me} de Montglars, bonne vieille dame, assez aimable, et sa fille Aline, demoiselle de vingt-deux ans, tellement difficile dans le choix d'un époux qu'avec une dot superbe et d'assez beaux yeux elle était encore à marier. Isauze Demay, nièce et pupille de M. Demay, était certainement la plus jolie des habitantes du château, mais une sorte d'indolence naturelle, un regard indifférent et muet, en avaient fait jusque-là une belle statue. Son oncle l'aimait tendrement; mais, comme tout le monde, il était obligé d'avouer qu'Isauze était d'une froideur désolante. Orpheline de très-bonne heure, elle avait été mise en pension, confiée à des soins étrangers, et, soit qu'on eût négligé de développer en elle les sentiments affectueux qui existent dans presque toutes les organisations, soit qu'une sorte de défiance d'elle-même eût refoulé au fond de son cœur tout ce qu'elle éprouvait de doux et de tendre, elle était d'une extrême réserve vis-à-vis de tout le monde. Depuis deux ans qu'elle demeurait avec son oncle, elle n'avait témoigné qu'à lui seul une tendresse qui avait encore quelque chose de craintif. Seul aussi il avait peut-être compris le secret de cette âme que nulle affection n'avait bercée, et, pour fondre la glace qui l'enveloppait, il témoignait à la jeune fille un attachement qui allait jusqu'à la faiblesse; mais il ne parvenait pas à son but. Entre un vieillard de soixante ans et une enfant de dix-huit il ne peut y avoir de sympathie

véritable. Isauze aimait sans doute son oncle; mais, si en effet elle renfermait des trésors d'amour, si, malgré son indifférence, elle avait aussi des rêves de jeune fille, ce n'était point à un vieillard qu'elle pouvait le confier.

Le château était encore habité par deux ou trois vieux amis de M. Demay et par son fils Ernest, joli garçon de vingt-huit ans, fort recherché dans le monde.

On pourrait croire qu'Isauze et Ernest, depuis deux ans presque toujours ensemble, s'étaient sentis attirés l'un vers l'autre par une de ces sympathies involontaires et spontanées qui décident, dit-on, de toute une vie. Pourtant il n'en était rien. Isauze auprès de son cousin était aussi calme, aussi réservée qu'avec toutes les autres personnes, et Ernest, passablement étourdi, l'appelait sa grave cousine et ne s'occupait que fort peu d'elle. Sur la fin de l'été surtout, il avait fait une cour très-assidue à M^{me} de Béthisy; souvent même il avait brusquement quitté sa cousine pour se rapprocher de la jolie veuve, et Isauze n'avait témoigné ni surprise ni dépit.

On était à la fin de septembre. Le petit nombre des fidèles restés au château étaient dans le salon. M. Demay et ses trois vieux amis faisaient une partie de boston; Isauze brodait des pantoufles pour son oncle; M^{me} de Montglars, sa fille et M^{me} Delmont causaient entre elles, et M^{me} de Béthisy, assise près de la cheminée, tenait un journal de modes dont elle paraissait beaucoup s'occuper, tandis qu'elle donnait toute son attention aux paroles qu'Ernest murmurait à son oreille.

La partie de M. Demay terminée, il sortit avec ses amis pour aller visiter un petit bois qu'il faisait abattre. Il appela son fils. Les dames de Montglars et Delmont passèrent dans leur appartement; Isauze demeura seule avec M^{me} de Béthisy.

La jeune fille travaillait toujours, et la belle veuve vint s'asseoir près d'elle.

— Vous êtes bien rêveuse, ma jolie enfant.

— Moi, madame? dit Isauze en levant ses beaux yeux limpides et calmes; pourquoi serai-je rêveuse?

— Mais, reprit M^{me} de Béthisy avec un sourire encourageant qui provoquait les confidences pour avoir le droit d'en faire, à dix-huit ans on a toujours sujet de rêver... quand ce ne serait qu'à ce mariage dont votre oncle parlait hier.

— Ah! mon Dieu! dit Isauze avec son admirable indolence, c'est le quatrième de l'été que je refuse; vous voyez que j'y suis habituée, et que cela n'est pas capable de me faire rêver.

— Eh! mais, pour refuser tant et de si beaux partis, vous avez donc des motifs?

c'est-à-dire des résultats probables à attendre de l'entrevue du roi des Français et de la reine d'Angleterre. Il a mis sur le tapis la question de la loi des patentes, celle de la loi sur la liberté de l'enseignement, plusieurs autres soulevées dans la récente réunion des conseils-généraux, enfin celle des ministres-d'état qu'on ne s'est pas senti le courage d'aborder dans la session dernière. Il a émis l'avis qu'il fallait refaire cette loi, mais la refaire de manière à ce que force restât à la prérogative royale; il a ajouté qu'il faudrait en saisir la chambre dès les premiers jours de sa prochaine session, et que si la chambre faisait encore des difficultés, rien n'empêcherait qu'on se vengât d'elle par une dissolution.

Nous ne sommes pas surpris que M. Guizot parle de dissolution et qu'il révèle la possibilité d'un recours à cette mesure extrême pour une question qui, comme celle des ministres-d'état, n'est pas après tout une question de premier ordre. Les préfets ont assez bien remanié les listes électorales, et les électeurs rayés de ces listes mettent assez peu d'empressement à s'y faire rétablir, pour que le cabinet parle de recourir à une dissolution de la chambre dès les premières difficultés qu'il pourra désormais rencontrer. De même qu'on n'a pas craint de traduire des journaux devant des jurés probes et libres, de même on ne craint pas de se présenter devant des électeurs qui ne seront ni moins probes ni moins libres que les juges qu'on a voulu donner à la presse.

Nous signalons cette disposition du cabinet pour que les patriotes ne se laissent pas prendre au dépourvu. Qu'ils sachent bien que la chambre, si complaisante, si docile qu'elle soit à l'égard du ministère, lui donne encore parfois des inquiétudes; qu'ils sachent bien qu'au premier effort qu'elle fera pour montrer son indépendance, le ministère la brisera sans aucune hésitation; qu'ils sachent bien que le motif qui le déciderait à s'adresser avec tant de résolution au corps électoral, c'est que les listes ont été travaillées par les préfets, et que, grâce à l'indifférence d'un trop grand nombre de citoyens, elles lui offrent les plus grandes chances d'obtenir une chambre encore meilleure que celle qui, dans la session dernière, s'est associée à presque tous ses désirs.

Nous savons bien que quelques électeurs de plus ou de moins prenant part à une élection, cela ne suffira pas pour remettre la France dans la voie où nous aurions voulu qu'elle eût marché depuis treize ans; mais ce n'est pas une raison pour renoncer à faire usage contre ses adversaires de toutes les armes dont on peut disposer, et c'est pour cela que nous ne saurions trop condamner l'insouciance avec laquelle certains hommes qui marchent dans nos rangs assistent à la manipulation des listes électorales, faussées à leur tour comme on a successivement faussé toutes nos garanties et toutes nos institutions.

La reine Victoria doit aller rendre visite au roi Léopold, comme elle a rendu visite au roi Louis-Philippe. C'est à Ostende que l'entrevue aura lieu. On pense toutefois que S. M. Britannique ne s'arrêtera pas sur les côtes de la Belgique comme elle s'est arrêtée sur celles de France, et que Bruxelles aura l'avantage de la voir, avantage après lequel Paris a vainement soupiré. On dit que ses ministres, qui s'étaient formellement opposés à ce qu'elle franchît les limites du château d'Eu, n'ont fait aucune opposition à ce qu'elle visitât la capitale de la Belgique, comme s'ils voulaient par là montrer davantage qu'ils ne traitent pas tout-à-fait les deux pays de la même manière.

Les légitimistes font leur paix avec la dynastie de juillet, et les journaux de l'opposition dynastique ne sont pas les derniers à s'en féliciter. Le *Courrier français* montre même à signaler ces capitulations de conscience un empressement qui lui fera le plus grand honneur aux yeux de ceux qui font passer les questions dynastiques avant toutes les autres. Il publie aujourd'hui une lettre que lui a adressée à ce sujet l'un de ses abonnés du Morbihan, et assez curieuse pour être reproduite.

Monsieur le rédacteur,

Les journaux légitimistes de Nantes, désespérés de l'isolement qu'ils se font autour d'eux, ont imaginé de contester les paroles de M. le comte de Cheffontaines rapportées dans votre numéro du 25 août dernier. C'est une dernière tentative d'illusion pour retenir quelques esprits timides; elle n'aura aucun succès, car il est de notoriété dans le pays que M. le comte de Cheffontaines, M. et M^{me} de Trévelec, son gendre et sa fille, ont fait hautement, franchement, acte d'adhésion à notre famille royale. M. de Cheffontaines le dit à tous ceux qui veulent l'entendre: *Ces princes de la famille d'Orléans sont admirables; impossible de ne pas les aimer quand on les connaît.* A ses anciens complices en chouannerie, qui ont voulu récriminer contre sa noble conduite, l'honorable

Aucun qui soit bien sérieux.
Allons, soyez franchis... j'avais cru un moment que votre cousin...
Mon cousin? dit Isaura en repoussant son métier et en penchant sa jolie tête sur une de ses mains, comment penserais-je à lui? il ne pense pas à moi; et puis je ne l'aime pas.
Il est pourtant fort bien.
Isaura laisse tomber un regard fort singulier sur la veuve; on aurait dit qu'elle devinait la réponse que l'on attendait, et, après un moment de silence, elle reprit, toujours avec la même indifférence:
— Bien... cela dépend; il est un peu fat.
— Ah! vous croyez?
— Et puis, ces deux mariages qu'il a rompus, cela ne prouve pas en sa faveur.
— Que voulez-vous dire? demanda M^{me} de Béthisy avec une inquiétude visible.
— Comment! vous ne saviez pas? Il a rompu deux mariages près de se conclure, sous prétexte qu'il était trop aimé et qu'il craignait le despotisme d'une épouse trop tendre.
— Quelle folie!
— Il s'est beaucoup amusé du désespoir de ses fiancées.
— Mais c'est affreux cela!
— Et l'autre jour, en me promenant dans le parc, cachée derrière une charmille, je l'entendais qui disait à un de ses amis venu pour passer la journée au château (je ne sais de qui il parlait): « Elle est bien coquette, elle s'est jouée impitoyablement de vingt prétendants; je me charge de les venger. Elle ne m'aime pas encore assez, je veux attendre son aveu, et alors...
— Alors?
— Je ne pus en entendre davantage, car il baissa la voix.
M^{me} de Béthisy avait pâli. Peut-être s'était-elle trop bien reconnue dans le portrait tracé par Ernest. Elle arrêta un regard observateur sur Isaura pour s'assurer si ce n'était pas une malice de femme sûre de porter un coup; mais la jeune fille avait l'air si ingénue, et son indifférence était si réelle, que M^{me} de Béthisy abandonna ses soupçons. Elle reprit après un moment de silence:
— Et vous n'avez pas deviné quelle pouvait être la femme qu'il désignait ainsi? « Non; mais son ami lui répondit: Voilà qui est admirable! tu mènes trois intrigues de front. — Je mène trois victimes, » répondit mon cousin en éclatant de rire. J'ai trouvé cela très-mal.
— Très-mal, en effet, reprit M^{me} de Béthisy avec dépit; c'est affreux!... Ah! mon enfant! Dieu vous garde de connaître jamais les souffrances qu'il fait subir à ses victimes! Nous autres femmes, nous sommes si confiantes, si aveugles, si dévouées dans nos affections!... Coquettes!... comment ne serions-nous pas coquettes quand nous sommes menacées de tant de perfidies!

propriétaire du château de Saint-Malo-de-Baignon a répliqué avec une énergie d'ancien guerrier: *Je n'ai fait que ce que devraient faire tous les hommes sensés du parti.*

En vain les journaux légitimistes voudraient démentir ces paroles, elles ont été prononcées dans le salon même du château, en présence de celui qui a l'honneur de vous écrire, monsieur le rédacteur, et qui ne reçut jamais un démenti de personne. Je vous autorise à publier ma lettre, si vous le jugez convenable.

M. le duc de Nemours est de retour à Paris depuis hier. Il avait bonne envie de ne pas se remettre en route et de renvoyer à l'année prochaine son voyage à Lyon; mais il paraît que M. Guizot lui a fait comprendre que ce voyage était nécessaire, et que le futur régent s'est résigné à aller réüssir à Lyon comme ailleurs. Il partira aussitôt qu'il aura rendu compte de la tournée qu'il vient de faire en Bretagne à Louis-Philippe qui doit arriver demain à Saint-Cloud.

On écrit de La Haye, à propos des réclamations formées près du gouvernement hollandais par M. le duc d'Aumale en qualité d'héritier du prince de Condé:

Je viens d'apprendre qu'on a l'espoir de tout terminer sans procès. Il est vrai que des actes ont été signifiés par huissier à la direction du grand-livre d'Amsterdam et au département des finances; mais cette signification n'aurait eu lieu que pour la conservation des droits des requérants dans toutes les éventualités. Il paraît que c'est diplomatiquement qu'on tentera de tout régler; ce n'est qu'après avoir inutilement employé ce moyen qu'on plaiderait.

On commence à repatler d'un projet d'union douanière entre la Belgique et la France. Peut-être n'est-ce qu'un bruit occasionné par l'absence de toute nouvelle politique qui puisse présenter quelque intérêt.

Bulletin de la Bourse de Paris du 12 septembre 1843.

Quelques faibles symptômes de baisse s'étant manifestés avant l'ouverture, la rente a été un moment offerte à 82 15, et elle a ouvert au parquet à ce prix. Pendant toute la bourse, elle est restée entre 82 15 et 82 20, sans aucune variation, et elle a fermé au parquet à 82 20.

Dans la coulisse, elle est restée demandée à 82 22 1/2.
Aucune nouvelle.

Cinq pour cent.	121 35	Trois pour cent belge.	» »
Quatre et demi pour cent.	» »	Banque belge.	771 25
Quatre pour cent.	» »	Caisse Lafitte.	» »
Trois pour cent.	82 10	— — — — —	5081 25
Actions de la Banque.	3287 50		
Obligations de Paris.	1522 50		
Rentes de Naples.	107 70		
Etats Romains.	106 1/4		
Dette active d'Espagne.	27 1/2		
Cinq pour cent belge.	106 1/4		

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le 5 au soir ont dû se réunir à Madrid les commissaires des districts désignés par la commission électorale centrale du parti parlementaire. Les *ayacuchos* et les partisans de l'infant don François de Paule ne vont plus marcher que sous une seule bannière. On ne parle plus de désunion dans le cabinet. On cache avec précaution les dissensions qui le partagent.

Les *ayacuchos* ont appris avec plaisir l'accueil fait en Angleterre à Espartero. Cette nouvelle a été pour eux un encouragement. La *Gazette* du 6 devait, disait-on, publier la destitution d'un certain nombre d'employés supérieurs et d'officiers de la garde nationale, qui sont, malgré tout, restés fidèles au parti vaincu.

On attend pour le 6 à Madrid le régiment provincial qui porte le nom de cette ville. *El Castellano* nous donne une nouvelle importante. La reine et sa sœur sont allées au théâtre du Cirque. Pendant la représentation on n'a pas applaudi les chanteurs par respect pour elles; mais dans les entr'actes les spectateurs se sont tournés, la tête découverte, vers la loge royale, et, dans l'un de ces entr'actes, on a offert aux deux sœurs des glaces et des confitures.

El Constitucional du 6 continue la relation de l'insurrection, dans laquelle les Barcelonnais montrent un courage si admirable et une si ferme persévérance.

Il est arrivé de Mataro, Arenys, Hospitalet, San-Martin, et d'autres villes voisines, des commissaires pour offrir leurs services à la junte centrale. Les gardes nationaux de San-Martin doivent entrer ce soir en ville.

Tous les peuples de la côte sont disposés à seconder le mouvement de la capitale.

La belle offensée fut interrompue par le retour de ces messieurs, et presque aussitôt un valet annonça qu'on était servi.

A table, Ernest était placé entre sa cousine et M^{me} de Béthisy. Il s'occupait de cette dernière avec la tendresse contenue d'un amant qui espère beaucoup; mais, à sa grande surprise, ce fut peine perdue. La belle veuve lui répondit à peine et prêta une attention soutenue à son voisin de gauche, vieux militaire, qui lui racontait la campagne de Russie. Ernest en fut singulièrement déconcerté, et, dans sa mauvaise humeur, il commit plusieurs gaucheries qui amusèrent beaucoup les convives. Mais lorsque sa maladresse attirait l'attention sur lui, M^{me} de Béthisy lui jetait un regard froid et dédaigneux, et Isaura ne s'éveillait point de son indolence.

Le soir, Ernest essaya vainement de se rapprocher de sa cruelle veuve; elle l'écouta avec une adresse désespérante, et lorsqu'il rentra chez lui, il se jeta sur son lit en s'écriant:

Mais que diable peut-elle avoir?... Oh! je le saurai demain, ou j'y perdrai mon nom!

Le lendemain matin, comme il revenait de la chasse, il vit une voiture attelée dans la cour. Une femme vêtue d'un délicieux costume de voyage allait y monter. D'un bond Ernest fut près d'elle.

Eh quoi! vous partez, madame!...

Qu'y a-t-il là d'étonnant, monsieur?... demanda froidement M^{me} de Béthisy, car c'était elle.

Mais où allez-vous donc, madame?

En vérité, voilà qui est étrange, monsieur! et de quel droit voulez-vous le savoir?

Non, c'est impossible, vous ne partirez pas...

Jean, prenez bien garde à ma caisse à chapeaux. Adieu, monsieur Ernest!

Et elle monta dans sa voiture.

Par pitié, madame, dites-moi comment j'ai pu vous offenser.

La belle veuve fit fermer la portière, puis, se penchant un peu:

Il ne me plaisait pas, dit-elle, d'être la troisième victime... Allons, postillon!

La voiture partit. Ernest demeura immobile, terrifié, en répétant:

La troisième victime!... Je n'y comprends rien...

Il alla s'enfermer chez lui. Lorsqu'il reparut au salon, il était rêveur, presque triste; cela dura trois grands jours. Heureusement que sa passion pour la capricieuse veuve n'était pas encore bien puissante, et puis, avouons-le, en le voyant presque affligé, M^{me} Delmont lui avait témoigné un intérêt touchant, et son regard doux et caressant semblait lui promettre de charmantes consolations. Les femmes sont si adroites, et les hommes si faibles, hélas! qu'au bout de trois ou quatre jours Ernest avait complètement oublié sa cruelle veuve et s'occupait de M^{me} Delmont beaucoup plus que ne l'exigeait la simple politesse.

Un soir que l'atmosphère, par sa douceur, rappelait les plus beaux jours

» Une jeune fille a été tuée par une bombe dans la rue [del Rabador. Une autre jeune fille a été blessée à la tête par une grenade près d'El Borne. Les maisons de la place du Palais ont déjà beaucoup souffert.

» Onze heures du soir. — Il arrive en ville un petit détachement de troupes qui a surpris la junte modérée réunie à Sarria. On dit que quelques membres de la junte ont été tués et qu'il a été fait un prisonnier.

On lit dans un supplément au *Constitucional*:

« La commission partie de notre ville pour Madrid avec des pleins-pouvoirs accordés pour toutes les autorités et chefs de la milice nationale n'a eu que des insultes de la part du gouvernement. Les commissaires nous écrivent de Saragosse que nous ne craignons rien; les toujours héroïques habitants de Saragosse se sont levés déjà en faveur de la liberté. Que tous ses ennemis tremblent! »

On écrit de Lerida, 4 septembre, à la même feuille:

« Je prends la plume pour vous faire savoir que ce soir sont partis pour Barcelonne quatre bataillons commandés par le colonel Martell, dont les sentiments sont de défendre à tout prix la junte centrale; hommes bien différents de ceux qui étaient libres autrefois et qui maintenant sont vendus à l'ambition et au despotisme. Courage! car nous soutiendrons jusqu'à la mort la cause que nous défendons. »

Gironne aussi s'est prononcée pour la junte centrale.

On voit que les dépêches télégraphiques ne nous ont pas tout dit.

La junte suprême provisoire a publié une proclamation énergique adressée à la nation. Elle expose comment et pourquoi le pouvoir d'Espartero fut renversé; comment le mécontentement naquit des refus d'établir une junte centrale, selon la promesse qu'en avait faite Serrano, ministre de la guerre. La junte de Barcelonne donna pourtant sa démission pour témoigner de son désir d'éviter une nouvelle crise. « Mais la trahison a marché à son but; la liberté se perd d'une manière si rapide que la junte ne peut pas contempler avec calme la ruine du prononcement et la perte de la constitution dont la défense a coûté tant de sang. »

La junte suprême se plaint de la convocation des cortès ordinaires, faite par le ministère sans qu'il en eût le droit, et des différentes mesures qu'il a prises comme gouvernement sans en avoir le droit. La junte cite aussi comme grief la destitution des patriotes des diverses provinces pour les remplacer par des *afraj-casados sans prestige et sans moralité.* (Il s'agit ici des protégés du *Journal des Débats* et de ses hauts patrons.)

« Qu'attendez-vous encore? dit la proclamation en terminant. Est-ce là une constitution rigoureusement observée; comme M. Lopez l'a dit dans son programme? Dans cet état de choses, et au milieu de si grands dangers, la junte s'est constituée de nouveau pour faire face à la crise et pour donner aux provinces le signal, afin que celles qui ignorent la trahison dont nous allions être victimes se réveillent de leur léthargie. Aux armes, Espagnols! et que la bannière de la junte centrale, nous conduisant au combat, soit couronnée par la victoire et assure pour toujours la constitution, Isabelle II et l'indépendance nationale, objets précieux pour nous!

» Barcelonne, 5 septembre 1843.

» Le président, RAFAEL DEGOLLADA.

(Suivent les autres signatures.)

L'insurrection a commencé le 5. La dernière dépêche constatée qu'elle tenait le 8. C'est donc six jours de combats dans les murs de cette malheureuse ville. Voici cette dépêche:

» Perpignan, le 10 septembre.

« Le 8, la position de Barcelonne était à peu près la même. Le fort de Montjuich devait recommencer le feu sur les Atarazanas. Il a démonté les batteries dirigées sur Barcelonnette et sur la citadelle. Le capitaine-général a fait couper les canaux qui alimentent les fontaines; mais il y a beaucoup de puits à Barcelonne. »

— Les journaux de Madrid sont du 7 septembre.

Une communication du ministre de la guerre à son collègue de l'intérieur, en date du 4, lui recommande de prendre les arrangements convenables pour que la levée de 25,000 hommes prescrite par décret du 17 juillet, et dont 15,000 hommes devaient être laissés dans la réserve, soit toute incorporée dans l'armée active. C'est un nouveau pas dans la violation de l'article 76 de la constitution, qui veut que le recrutement de l'armée soit consenti par les cortès, et même une illégalité vulgaire, car le sens d'un décret ne peut être étendu que par un autre décret qui annule le précédent.

de l'été, on proposa une promenade dans le parc. M. Demay se tourna vers son fils en disant:

— Allons, Ernest, donne le bras à ta cousine et partons.

Le jeune homme laissa échapper un mouvement d'impatience. Il jeta un regard désolé sur M^{me} Delmont, qui rougit en baissant les yeux; puis il s'approcha d'Isaura. Mais, soit que la jeune fille ne désirât nullement la compagnie de son cousin, soit qu'elle eût remarqué le regard échangé, elle feignit de n'avoir pas entendu ce que disait son oncle, et, prenant le bras d'Alice de Montglars, elle passa devant son cousin qui se garda bien de réclamer et qui se rapprocha vivement de M^{me} Delmont. Il lui offrit son bras, et, laissant sortir tout le monde, il marcha lentement et en silence.

Tous les promeneurs étaient déjà loin, lorsque M^{me} Delmont s'aperçut tardivement qu'elle était à peu près seule avec Ernest.

— Nous allons bien doucement, dit-elle en essayant de hâter le pas.

— Oh! non, non, Madame!... je suis si heureux ainsi!

— Heureux?

— Cela vous étonne, Madame?... Ah! je conçois, vous ne comprenez pas, vous ne voulez pas comprendre ce qui se passe dans mon cœur. Et bien! oui, je suis heureux de pouvoir ainsi, loin des importuns, vous voir et vous entendre! Je suis heureux de sentir votre bras s'appuyer sur le mien, de presser votre main dans la mienne... Oh! ne la retirez pas!

Vous donnez bien peu, et je crois recevoir beaucoup. Si vous saviez combien un mot, un regard de vous me donnent de bonheur!

— Vous êtes fou, Monsieur Ernest, dit M^{me} Delmont d'une voix coquettement émue, vous êtes fou... et moi, plus folle encore de vous écouter.

— Délicieuse folie, dont je ne veux jamais guérir!

— Dont je vous guérirai pourtant.

— Et comment?

— En ne la partageant pas.

— Vous ne le pourrez pas.

— En vérité?

— En vérité. Tenez, moi je crois qu'on ne peut rester insensible à l'amour que l'on sait profond, sincère, à toute épreuve... et le mien est ainsi.

— Depuis quatre jours?

— Depuis que je vous ai vue.

— Mais vous me voyez depuis un mois, et pourtant...

— Qu'importe? il y a quelques jours seulement que mon cœur vous a vue, et depuis ce moment j'ai compris le trouble, les hésitations de ma vie, et depuis ce moment j'ai compris le bonheur. Je cherchais la femme que je devais aimer; j'ai su où était le bonheur. Je cherchais la femme que je devais aimer, et une voix m'a répondu: La voilà! Vous allez me dire que je suis fat, présomptueux; dites, grondez-moi; mais vous ne m'oublierez pas.

— Mais que dites-vous donc?

— Tenez, en cet instant votre main tremble, vous détournez les yeux

L'éméute de Valence prouve que le ministère ne viendra pas facilement à bout d'opérer cette levée considérable, qui a pour but de remplir les vides faits dans l'armée par les congés promis, — le soulèvement du bataillon del Principe l'a prouvé, — ne pourraient plus être refusés sans aliéner l'esprit des troupes au gouvernement.

La nouvelle du soulèvement de Barcelonne en faveur de la junte centrale a produit une très-grande sensation à Madrid. Le gouvernement prend depuis deux jours des mesures extraordinaires pour maintenir la tranquillité; des patrouilles parcourent la ville, et les troupes sont consignées dans les casernes. De leur côté, les juntilistes et les espartéristes cherchent à agir sur l'esprit des soldats.

L'ex-député Otero, ex-président de la junte de la Corogne, vient d'être remplacé comme chef politique de la même ville. Le gouvernement le sait partisan de la junte centrale, et, comme tel, ne s'est pas soucié de le laisser en Galice, province qui est elle-même à la veille sans doute de répondre à l'appel du nouveau pronunciamiento barcelonnais. N'osant pas le disgracier purement et simplement, de peur de le pousser à quelque coup de tête, on l'a nommé à la place lucrative de secrétaire de la junte suprême de santé.

Peu importe aux Anglais le gouvernement qui commande à Madrid, ils ne sont pas moins sûrs d'être d'une manière ou de l'autre les maîtres du commerce de la péninsule. Si leur influence gouverne le cabinet, ils n'ont pas besoin de se gêner, et, en payant des droits de douane illusoires, ils inondent l'Espagne de leurs marchandises. Si le gouvernement espagnol se montre récalcitrant, ils ont recours à la contrebande: c'est plus dangereux, mais cela donne encore plus de bénéfice. On écrit de l'Andalousie que la contrebande s'y fait de la manière la plus active et la plus effrontée.

Un mouvement a eu lieu à Séville pour délivrer le chef politique de Cadix, M. Gaminde, enfermé dans la prison de la ville par le général Concha. Les autorités ont été obligées de céder. Le prisonnier a été porté en triomphe.

Dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, les bureaux du *Defensor del Pueblo*, journal patriote de Cadix, ont été assaillis par une bande de modérés; prévenus aussitôt, quelques partisans du *Defensor* ont suffi pour les mettre à la raison. Le premier alcade, averti de cet attentat, avait aussi envoyé un piquet de cavalerie. Comme on le voit, les modérés sont toujours les ennemis mortels de la presse, les tueurs du *Patriota*, du *Guirigay* et du *Catalan*.

Il s'est formé une bande de cinquante hommes qui désolent les campagnes par ses ravages. Voulant se donner une couleur politique pour s'attirer sans doute des renforts et s'assurer l'impunité, elle a proclamé Christine et l'*estatuto real*. Ce sont des modérés trop pressés d'arriver au but.

Le 28 juillet, à Oviedo, un conflit s'est engagé entre les partisans de la situation et les progressistes purs qui avaient à leur tête l'ancienne municipalité. Quatre morts et de nombreux blessés sont restés sur la place qui a appartenu aux progressistes. Des troupes sont dirigées sur Oviedo.

On lit dans l'*Emancipation*:

« D'après des dépêches que nous lisons dans les journaux de Paris, nous voyons que le télégraphe de Perpignan a recommencé ses bévues à propos des nouvelles de Barcelonne. Ce sont d'abord des nous outrageusement estropiés; puis la junte, dont on voudrait dénigrer les actes, qui aurait rendu un décret portant peine de mort contre ceux qui attaquent ses principes, tandis qu'il s'agit dans ce décret, daté du 4, d'empêcher les attaques à la propriété; puis enfin les insurgés qui désertent et sont découragés. »

« Cela est inexact. L'insurrection n'a pas perdu un pouce de terrain dans la ville, et, à l'extérieur, elle s'étend. Gironne a en effet proclamé la junte centrale. Ateller aurait sans doute fait déjà la même chose à Lerida sans son état de maladie. Enfin, une lettre que nous avons reçue de Figuières annonce que la Haute-Catalogne est bien disposée. Nous avons déjà dit que par Vinaçoz le mouvement gagne aussi vers Valence. »

« Les journaux qui nous auraient apporté des nouvelles du 8 manquent aujourd'hui, ce qui annonce que la situation est toujours la même. »

Une lettre publiée par les journaux anglais contient les renseignements suivants sur l'exécution qui a eu lieu à Madrid le 30 août par ordre de Narvaez :

« Ah! pardon de tant d'audace, mais pourquoi hésitez-vous à me rendre le plus heureux des hommes, lorsque pour cela je ne vous demande qu'un mot, un seul? »

En ce moment ils s'étaient arrêtés sous un dôme de verdure. Ernest s'était laissé glisser au genoux de M^{me} Delmont; la jeune femme paraissait un peu émue, et peut-être allait-elle justifier les espérances du hardi jeune homme, lorsqu'on entendit la voix claire et pure d'Isaure qui appelait son cousin.

Ernest se releva avec humeur, maudissant au fond de l'âme la pauvre Isaure qui n'en pouvait mais. La jeune fille arriva en courant.

— Mon cousin, mon cousin, dit-elle, mon oncle vous demande; allez vite, car il n'aime pas attendre.

Ernest obéit de fort mauvaise grâce, et s'éloigna lentement, tandis que M^{me} Delmont, désirant sans doute la solitude, reprenait le chemin du château.

— Vous retournez au château? dit Isaure en passant son bras sous celui de la belle rêveuse. Allons ensemble, car je crains la fraîcheur du soir.

— Comme vous voudrez, ma chère Isaure; mais la promenade est si agréable à votre âge!

— Oh! je me promène tous les jours. Dites-moi, est-ce que vous partez toujours après demain pour Bordeaux?

— Mais... je ne sais pas... peut-être que non.

— Restez donc, nous allons avoir des fêtes magnifiques. C'est encore un mystère, mais mon oncle me dit tout.

— Qu'est-ce donc? demanda M^{me} Delmont, saisissant avec empressement un motif pour prolonger son séjour.

— Vous n'en direz rien?... c'est un mariage.

— Vous vous mariez?

— Moi? oh! mon Dieu non! reprit indolemment la jeune fille en effeuillant une belle rose qu'elle venait de cueillir. J'attends que je rencontre le mari de mes rêves, et ce sera peut-être difficile à trouver. Le marié, c'est mon cousin Ernest.

— Ernest! dit la jeune femme en s'arrêtant brusquement.

— Oui, reprit Isaure sans remarquer son trouble; il épouse une jeune fille charmante, très-riche: c'est un mariage d'amour.

— Mais en êtes-vous bien sûre?

— Mon oncle m'en parlait encore tout-à-l'heure, et il me disait: « Je suis enchanté de cette union. Ernest est fou de sa future; elle arrive dans huit jours, et tout sera terminé. Le mariage, au moins, le guérira de cette inconstance qui m'a toujours désolé et de sa singulière manie de ne pouvoir être auprès d'une femme sans lui adresser une déclaration d'amour. »

— Ou vieille, cela ne faisait rien; il les aimait toutes... pendant vingt-quatre heures. » Ainsi, nous aurons une noce magnifique. Vous restez, n'est-ce pas?

— Impossible, ma chère enfant, je pars demain pour Paris.

(La suite au prochain numéro.)

« Je viens d'assister à l'un de ces événements qui font frissonner d'horreur. Un bataillon du régiment du Prince, fort de 500 hommes, s'était révolté, comme vous l'avez sans doute appris. Le général Narvaez le fit cerner par d'autres troupes et permit aux mutins grâce entière s'ils déposaient leurs armes. Lorsqu'ils se furent rendus à discrétion, ils furent contraints de désigner les chefs de l'éméute. Ceux-ci furent arrêtés sur-le-champ et traduits devant un simulacre de conseil de guerre.

« Peu de minutes après, des confesseurs furent introduits dans les cachots des condamnés. A dix heures et demie du matin, cinq sergents, deux caporaux et un soldat ont été conduits hors de la porte de Tolède et passés par les armes en face de la caserne.

« J'ai visité une heure après le lieu de l'exécution. Les cadavres étaient enlevés; on voyait encore sur la muraille l'empreinte des balles avec des lambeaux de chair et des touffes de cheveux. Plusieurs des spectateurs recueillaient ces tristes débris et montraient une vive compassion.

« Des forces immenses avaient été déployées. Plusieurs bataillons d'infanterie, un corps de cavalerie considérable et dix pièces d'artillerie étaient rangées derrière le lieu du supplice. L'artillerie était disposée de manière à faire feu sur l'infanterie au moindre signe de mécontentement. Les canonniers se tenaient près de leurs pièces, les mèches allumées. Toutes ces précautions contenaient à peine les murmures des soldats, et les officiers se voyaient fréquemment obligés de réclamer le silence.

« Après cette scène horrible, les troupes ont défilé devant les corps des suppliciés et sont retournées à leurs casernes. »

On écrit de Carlsruhe au *Courrier du Bas-Rhin*, le 8 septembre :

« Les désordres ne se sont pas renouvelés, quoiqu'il y ait toujours une certaine agitation dans les rues et que des attroupements aient essayé de se former hier. Mais les précautions militaires qui ont été prises maintiennent la tranquillité. Des piquets d'infanterie ont stationné sur les places publiques et dans les rues principales, surtout dans le quartier où se trouve la maison de M. de Haber, et le gouverneur militaire de Carlsruhe, accompagné de son état-major, a parcouru à cheval la ville que sillonnent de tous côtés de fortes patrouilles.

« Le feu a éclaté la nuit dernière chez un cloutier, dans le voisinage de la Hirschstrasse et de la Waldstrasse. La garnison tout entière a été en un instant sous les armes, car on craignait que ce ne fût un signal de désordre donné par les perturbateurs; mais aucun trouble n'a accompagné cet accident, et, vers trois heures du matin, l'incendie était éteint.

« L'information judiciaire commencée à l'occasion du duel de M. de Gœler se poursuit activement. »

Au sujet du mariage de la reine d'Espagne, voici ce qu'on écrit de Paris à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Paris, 2 septembre.

« Le duc d'Aumale est rayé de la liste des quatre candidats qui aspirent à la main de la reine Isabelle. Voilà probablement ce qui explique le rapprochement qui s'est récemment opéré entre les cabinets de Saint-James et des Tuileries. On ignore encore si l'Angleterre renonce à sa candidature du prince de Cobourg. Il est certain qu'à Naples on n'est pas sans espoir pour le comte d'Aquila. Dans la famille de l'infant don François de Paule, on espère faire agréer le duc de Cadix.

« Les cours conservatrices ne perdent pas de vue le principe de la légitimité. Elles voudraient, après l'abdication de don Carlos, consolider la légitimité par l'union entre le prince des Asturies et la reine Isabelle. Pour que cette question soit résolue d'une manière satisfaisante, il faut qu'il y ait accord entre quatre des cinq grandes puissances. »

AFRIQUE FRANÇAISE.

ALGER, le 2 septembre. — On assure toujours qu'une grande expédition partira du 15 au 20. On dit aussi que plus de cinquante mille Arabes, tant hommes que femmes et enfants, sont venus camper dans les plaines de Boghar pour fuir les vengeances d'Abd-el-Kader.

La mission relative à l'introduction de la culture des tabacs en Afrique par les Européens touche à son terme. Les différentes espèces de tabac sont séchées et susceptibles d'être appréciées. Sur un premier point, nous pouvons dire que nous avons remarqué dans le séchoir qui a été ouvert au public des feuilles indigènes de Maryland, de Havane et de Virginie au moins égales pour la couleur et l'arôme aux feuilles exotiques. Il est à souhaiter qu'une expertise en soit promptement faite pour que les colons soient assurés du placement d'un produit qui rend à d'autres colonies un revenu de 121,500 francs par hectare. Si notre colonie d'Afrique fournit un tabac qui soit estimé, elle sera en possession d'une production qui enrichit les colonies étrangères.

ORAN, le 1^{er} septembre. — La colonne mobile commandée par le général Bourjolly vient de quitter Mostaganem, où elle s'est reposée pendant un mois, pour aller faire une excursion dans les tribus nouvellement soumises et pour les contenir pendant que le général de Lamoricière passera l'inspection générale des troupes de la province d'Oran. C'est en cette saison que les Arabes sont portés à la révolte par l'abondance des fruits et surtout des figues qui leur servent de nourriture; aussi dit-on que l'émir vient d'obtenir quelques succès dans ses démarches auprès de diverses tribus. On pense généralement que cette sortie ne sera pas de longue durée et que les troupes rentreront avant un mois pour passer à leur tour l'inspection générale, d'autant plus que la tranquillité règne dans les environs de Mostaganem et que la soumission des Flittas paraît être de bonne foi.

TUNIS, le 20 août. — Il paraît que les affaires de cette régence avec le gouvernement français s'arrangeront à l'amiable. Les démêlés ayant rapport au commerce sont en bonne voie, et le consul de France a obtenu la liquidation et le paiement de crédits considérables en faveur de trois maisons françaises. Quant à la question politique, il y a lieu de croire qu'elle a déjà eu une solution satisfaisante, puisque le gouvernement français a envoyé par le dernier bateau à vapeur de Bone un lieutenant-colonel qui vient se mettre à la disposition du bey pour instruire ses troupes.

Du reste, la politique du gouvernement de cette régence est toujours mystérieuse, et l'on ne peut baser une opinion, en pareille matière, que sur des faits positifs.

Nous avons toujours devant la Goulette les vaisseaux français l'*Alger* et le *Jemmapes*.

Chronique.

LYON.

On sait que les lanceurs sont des enfants qui reçoivent et rejettent les navettes dans les métiers de schalls de grande largeur, qui, pour ainsi dire abandonnés de leurs parents dès l'âge des

huit ou neuf ans, sont jetés dans un atelier parmi d'autres enfants plus âgés et trop souvent corrompus, et qui finissent quelquefois par peupler nos prisons et deviennent une plaie pour la société.

Combien de fois des hommes de talent, mus par un sentiment de philanthropie, ont cherché à extirper cette lèpre de nos ateliers en construisant un battant qui remplaçât les lanceurs et par conséquent renvoyât ceux-ci dans les écoles! Malheureusement les efforts de ces personnes ont été infructueux. On avait bien trouvé le moyen de faire mouvoir les navettes, mais le tissu en souffrait, et l'on ne pouvait en rendre les lisières ou cordons du schall assez nets.

Le sieur Vincent, ancien chef d'atelier, actuellement fabricant de navettes, rue des Fossés, n° 9, à la Croix-Rousse, a résolu ce problème; il vient d'être breveté par le gouvernement pour le battant-lanceur de son invention auquel il travaillait depuis six ans et qui lui a occasionné des dépenses énormes. Nous avons eu nous-mêmes l'occasion de le voir fonctionner, et nous sommes persuadés qu'il est destiné à jouer un grand rôle dans la fabrication des schalls et gilets cachemire de grande largeur.

En effet, que l'on suppose un tissu composé de quatre, six, huit ou dix couleurs de trame, il faut quatre, six, huit ou dix navettes qui contiennent chacune une couleur différente; chacune de ces navettes a une place marquée dont elle ne peut s'écarter qu'aux dépens de la beauté du tissu. Eh bien! le battant-lanceur ne permet pas qu'elles changent de place; l'ouvrier peut travailler sans crainte de se tromper, chaque navette reprend son rang comme par enchantement. Il y a de plus un balancier qui rejette les trames afin qu'elles ne s'embrouillent pas et que les cordons ou lisières se fassent aussi nets qu'avec le secours d'un lanceur. Tout ceci s'opère par le moyen d'un mécanisme aussi simple qu'ingénieux et qui ne peut laisser craindre le moindre dérangement; le changement même de température, qui a tant d'influence sur les battants ordinaires à plusieurs navettes, ne saurait agir sur celui-ci.

Nous invitons MM. les fabricants et chefs d'atelier à se transporter chez M. Julien, rue Lafayette, n° 8, quartier de la Boucle, où ils pourront voir agir le battant-lanceur et se rendre compte mieux que nous ne saurions le faire de sa marche et de son utilité.

Hier soir, vers les onze heures, une forte explosion a mis en émoi les habitants de la rue Tholozan. Dans la maison portant le n° 5, la pierre qui bouche l'ouverture par laquelle on vide les lieux d'aisance venait d'être lancée en l'air. Une chaleur des plus intenses s'est répandue aux alentours et a fait croire d'abord à un incendie. Mais on a reconnu bientôt que nul danger n'était à craindre. Quant à la cause de cet événement, elle a été produite par l'inflammation du gaz contenu dans les latrines. Une personne se trouvait près de l'ouverture supérieure du conduit et a reçu quelques légères brûlures. Elle aura laissé sans doute tomber dans l'intérieur le feu qui a déterminé l'explosion.

On annonce l'arrivée prochaine des frères Franconi; ces célèbres écuyers et leur troupe si remarquable attireront nécessairement la foule à leurs exercices.

Dimanche et lundi 10 et 11 septembre, la caisse d'épargne et de prévoyance de Lyon a reçu 44,716 fr. en 291 versements; elle a remboursé 64,903 à 183 personnes. 54 nouveaux livrets ont été délivrés.

Un beau matin de la semaine dernière, le 8 septembre, le journal de notre localité annonçait très-discrètement que le soir même du même jour, à trois heures et demie, les notabilités lyonnaises se réuniraient à l'Hôtel-de-Ville, afin de s'entendre sur le parcours à donner, dans l'intérêt de notre cité, au prochain chemin de fer de Paris à Lyon. La manière quasi-furtive dont cet avis était glissé à toute extrémité, et comme pour la forme, parut étrange à beaucoup de gens. Car, enfin, se demandait-on, qui avait donné mission à qui que ce soit d'agiter une question de pareille importance dans l'avenir de la ville? A travers tant de concitoyens également honorables, qui avait choisis et spécialement marqué au front d'un sceau de notabilité un tout petit nombre, au détriment d'une foule d'autres? Si c'était l'autorité compétente, pourquoi l'autorité compétente n'avait-elle pas, suivant ses usages et la convenance, rendu publique long-temps à l'avance sa résolution?

Certes, après les tâtonnements, les ajournements sans fin, fruits déplorables d'industries rivales fortement menacées par le rail-way de Paris à Lyon, après les incessants efforts tentés dans l'ombre, jusqu'au sein du conseil municipal et même plus haut, auprès des ministres, dans le but d'empêcher, de retarder au moins de plus en plus la confection de cette ligne, dont l'absence cause déjà de graves préjudices, des préjudices sensibles à notre commerce, par la soudaine et toujours croissante déviation du transit des marchandises et des voyageurs, on ne pouvait proclamer avec trop de retentissement une convocation de cette nature, on ne pouvait provoquer trop de lumières sur cette matière.

Mais, si le sans-façon, l'insuffisance de la publicité apportée dans une invitation ayant trait à un intérêt essentiel pour notre ville, a lieu d'étonner, le résultat de la première séance de nos notables, ainsi qu'ils se sont qualifiés, doit surprendre encore davantage. Par un singulier concours, leur petit cercle, leur petite église ont élu membres du comité chargé d'aider l'exécution du rail-way projeté par les vallées de la Seine, de l'Yonne et du Serein dont M. Bruchet a fait l'étude, MM. Clément Reyre, Louis Breitmayer, Ferrand, agent de change, Pine-Desgranges, banquier, Coubayon, commissionnaire de roulage, Couderc, ancien député, et L. Bournardet.

Or, de vieille date, il est ici de bon sens et de notoriété que les intérêts des actionnaires dans les paquebots du Rhône et de la Saône seront sous le coup d'un rude froissement par l'établissement du chemin de fer continu de Paris à Marseille, et partant incompatibles avec son exécution; or, il est de notoriété que MM. les actionnaires dans les entreprises actuellement existantes sur nos deux fleuves se sont infatigablement insurgés, eux et les leurs, comme c'était d'ailleurs de leur droit rigoureux, contre cette ligne désastreuse à leur point de vue; or, il est de notoriété, pour nous renfermer dans ce qui est à notre connaissance, qu'au moins MM. Clément Reyre, Louis Breitmayer et Pine-Desgranges ont d'énormes capitaux engagés dans les bateaux du Rhône et de la Saône. Qui donc oserait douter qu'une assemblée des notables de notre ville qui a élu un comité composé en majeure partie, en presque totalité, de tels personnages, n'ait été parfaitement intentionnée pour la rapide confection du rail-way de Paris à Lyon? Qui donc oserait douter que chacun des membres de ce comité d'élus des notables ne se trouve tout-à-fait dans les conditions de désintéressement et de neutralité voulues pour activer l'exécution de la ligne qui reliera Paris à Lyon? Chez nous, plus qu'ailleurs, les exemples de l'immolation de l'avantage particulier à l'avantage général ne sont-ils pas quotidiens? O sagacité profonde! O ressources de l'égoïsme en conflit avec le bien de tous!

(Union des Provinces.)

On nous prie de publier la lettre suivante :

Lyon, le 13 septembre 1843.

Monsieur,

« Quelque répugnance que j'éprouve à entretenir le public de ce qui se passe dans la coulisse, je ne puis cependant garder le silence lorsqu'on m'amène malgré moi sur ce terrain. Permettez-moi donc d'avoir recours de nouveau à votre obligeance pour détruire les imputations calomnieuses contenues dans le feuilleton d'un journal de cette ville.

« Il y a vraiment des gens qui voient et jugent tout de travers; car on ne saurait se rendre compte d'une pareille hostilité, à moins que cet acharnement ne vienne d'une colerie, dont la conduite, disons-le en passant, serait fort peu délicate, eu égard à certaines circonstances.

« Le feuilletonniste en question, avec cet aplomb qui caractérise les gens qui ne doutent de rien, annonce que je n'ai pas eu pour M. Barroilhet les égards que l'on doit à tout le monde. Cette assertion est dénuée non seulement de vérité, mais encore de vraisemblance. Mes relations avec M. Barroilhet ont été les mêmes qu'avec tous les artistes en représentation, et pourquoi en aurait-il été autrement? Je ne dois entrer dans aucun détail à ce sujet. M. Barroilhet ayant été probablement mis en cause à son insu, je laisse aux personnes qui savent ce qui s'est passé le soin d'apprécier ma conduite.

« Mais de quel droit, ajoute le feuilletonniste, nous a-t-on privés d'une représentation annoncée presque officiellement? D'abord, cette représentation n'a pas été annoncée. Le traité fait par mon prédécesseur n'en portait que six, qui ont été données, et si je n'ai pas continué, c'est que j'ai compris l'impossibilité de composer un spectacle qui pût couvrir mes frais, car le feuilletonniste ignore peut-être que je donnais quatorze cents francs par soirée à M. Barroilhet. Je dois faire remarquer ici que cela n'atteint nullement le talent de M. Barroilhet, auquel je me crois apte à rendre justice aussi bien qu'un autre, mais que le répertoire de cet artiste est, jusqu'à présent, trop peu important.

« Quant à la représentation au bénéfice des pauvres, il n'en a jamais été question que dans l'imagination du feuilletonniste, qui trouve aussi fort mauvais que l'on s'occupe de la question d'argent. Il paraît que ce monsieur est très-désintéressé; mais dût-il en être encore plus scandalisé, je continuerai à m'occuper de cette question, parce que j'ai le cœur de remplir mes engagements, et je ne crains pas que le public m'en fasse un crime, car l'intérêt de ses plaisirs est si intimement lié à mes intérêts pécuniaires, que la situation de ma caisse doit toujours être le

thermomètre de la satisfaction générale.

« La vérité est que, lorsqu'il fut question avec M. Barroilhet de donner une septième représentation, je lui fis observer qu'il m'était impossible de courir seul les chances de cette représentation, et que je désirais ne traiter de nouveau qu'à moitié recette. M. Barroilhet me répondit qu'il ne pouvait y consentir, et nous nous séparâmes comme se séparent tous les jours des gens qui n'ont pu terminer une affaire.

« Je n'insisterai pas plus long-temps sur tout cela aujourd'hui. Je serai peut-être obligé plus tard, pour me défendre contre ceux qui ont cru devoir se constituer mes ennemis, de révéler une foule de choses; alors le public jugera entre eux et moi. Mais le jour n'est pas venu.

« Agréer, etc.

DUPLAN, Directeur des théâtres de Lyon.

DÉPARTEMENTS.

On lit dans la Sentinelle du Jura :

« Les froments rendent mal en battage; aussi la récolte, quoique bien supérieure pour le nombre des gerbes, sera pour le grain inférieure à celle de l'an passé. Mais les pailles sont superbes et en grande abondance. Le rendement des nouveaux froments en farine n'est pas non plus bien avantageux.

« La chaleur a fait grand bien aux vignes, qui étaient de trois à quatre semaines plus retardées que dans les années moyennes. Les prévisions du vigneron et du spéculateur changeront en partie, pour peu que le beau temps continue. La récolte des pommes de terre hâtives est mauvaise. On coupe les regains très-abondants, particulièrement dans les prés secs et hâtifs. Les pluies ont tellement tassé les terres que les labours se font mal et péniblement. »

— Le 5 septembre, la malle-poste partant de Saint-Etienne pour Marseille a éprouvé un accident qui pouvait causer la mort du courrier, des voyageurs et du postillon.

A la descente de la République, au Bourg-Argental, les chevaux se sont effrayés à la vue de sacs de charbon de bois; ils ont tourné sur eux-mêmes et ont entraîné la malle dans le ravin. Le courrier a pu se précipiter sur le talus; le postillon, ne pouvant plus se tenir sur son siège par la raideur de la montagne, s'est jeté à terre, et la malle a glissé au fond du précipice. Avant que de l'atteindre, elle s'est heurtée sur un mur de soutènement, l'avant-train s'est brisé, et la malle a sauté sur le bas-terrain, ayant ses quatre roues en l'air.

Une estafette est venue à Saint-Etienne réclamer une nouvelle malle. M. Richard, inspecteur des postes, s'est rendu sur le lieu

de l'accident pour la sécurité des dépêches. Il a été étonné de ne trouver personne de blessé: la malle pourtant avait parcouru 120 mètres de descente. Il n'y a eu qu'un cheval qui a été broyé. Les voyageurs ont pu continuer leur route. L'un était Anglais, le croquis du site, afin de pouvoir, rentré dans sa patrie, donner une idée à sa famille du danger auquel, par un miracle, lui et ses compagnons ont échappé. (Mercure ségusien.)

Nouvelles Diverses.

C'est le 30 septembre courant que doit comparaître devant la cour d'assises de la Seine le nommé Salmon, accusé d'assassinat sur le sieur Séchepine, dont il voulait s'approprier les papiers.

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

VÉRONE, le 25 août. — On travaille toujours aux fortifications de cette place. Les hauteurs seront couronnées de tours à la Montalembert, en sorte que la ville deviendra une des plus fortes de l'Italie. L'infanterie hongroise, dont la plus grande partie a ses cantonnements dans la Haute-Italie, travaille avec la plus grande énergie aux fortifications.

SUISSE.

On lit dans le Nouvelliste vaudois :

« La délibération qui a eu lieu à Lucerne le 29 août dernier au sujet des heimathlosen, en aboutissant à un ajournement et au statu quo, a prouvé que la diète, malgré la presque unanimité de sentiments de ses députés, est impuissante pour apporter à un mal qu'elle déplore un remède cantonale. La charité publique ne serait-elle pas en définitive le seul moyen efficace de venir au secours de ces malheureux sans asile? »

« La société d'utilité publique est nantie de cette question; puisse-t-elle y être traitée dans sa séance du 13 septembre avec un intérêt plus efficace qu'à la diète! Le comité organisé à la Côte s'en est aussi occupé avec chaleur. Ce serait peut-être à la réunion de tous les comités qu'il appartenait d'aujourd'hui d'amener un plan général d'opération et de tracer une marche à suivre pour porter un soulagement réel à des infortunes qui sont

Le gérant responsable, B. MURAT.

M. Robin, seul et unique élève de M. Comte, physicien du roi, débute ce soir jeudi à la petite salle de la galerie de l'Argue. C'est une invitation à laquelle ne peut manquer tout le public élégant de Lyon, qui connaît déjà sans doute de réputation ce charmant sorcier pour rire.

LE BIEN PUBLIC,

Journal fondé sous les auspices de M. de Lamartine et des députés de l'opposition de Saône-et-Loire.

S'adresser, à Lyon, pour abonnement, à M. B.-M. Riche, libraire, place de la Préfecture, 9, et chez M^{me} Ponnat, libraire, rue des Célestins, 3.

Étude de M^e Aubert, huissier à Lyon, rue Trois-Carreaux, 8.

Le samedi seize septembre 1843, à dix heures du matin, sur la place de la Douane de cette ville, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de meubles saisis, consistant en tables, tabourets, poêle, rideaux, buffet, batterie de cuisine, et plusieurs lits garnis, etc. (3537)

Même étude.

Le samedi seize septembre 1843, à dix heures du matin, sur la place Lévis de cette ville, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de meubles saisis, consistant en fauteuils, chaises, chauffeuses, volières, le tout en bois acajou; plusieurs pièces diverses tapis, damas et mousseline. (3538)

Même étude.

Le dimanche dix-sept septembre 1843, sur la place publique de Sainte-Foy-lez-Lyon, à l'issue de la messe, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant de meubles saisis, consistant en grues, fourneaux, une machine à vapeur, châssis, enclume, forge, soufflet, bancs, marteaux, étaux, établis, outils de forge, vieille fonte, établis pour menuisiers garnis de leur assortiment d'outils, une jument, un cheval, un camion, tombereau, harnais, foin, paille, comptoir, bureau, un coffre-fort, presse, chaises, lit garni, commode, glaces, table, chiffonnière, chandeliers, buffets, un poêle, seau, casseroles, vaisselle, batterie de cuisine, secrétaire, tablette, commode, pendule, vases, etc. (3539)

VENTE AUX ENCHÈRES

DE TABLEAUX anciens et modernes,

Lundi dix-huit septembre 1843, à cinq heures du soir, dans la salle de vente de M^l. les commissaires-priseurs, port du Temple, 42, où ils seront exposés à partir du seize courant. (6385)

À VENDRE À L'AMIABLE,

En l'étude de M^e Préveraud, notaire à Mâcon, rue Lamartine,

UNE BELLE PROPRIÉTÉ

Située à Levigny, commune de Charnay,

À VINGT MINUTES DE MACON.

Elle se compose d'une jolie maison bourgeoise, tenaillier renfermant un pressoir, quatre caves, bâtiments d'exploitation, cour, jardins, vignes et prés, le tout réuni occupant une superficie de 1 hec. 84 ares 56 cent.

1. Une vigne dite Terre-Mylon,	4	41	90
1 ^{re} qualité du pays.			
2. Une autre maison de vigneron avec cour, jardin et pré 1 ^{re} qualité.	20	95	
3. Une vigne dite les Percevois.	58	40	
4. Une vigne dite en Chaffailles.	59	20	
5. Terre et vigne dites les Combès.	64	60	
6. Prés Satin.	25	60	

Total de la superficie . . . 8 35 19

Cette propriété appartient à M. Jacques Bonnin, propriétaire à Levigny, commune de Charnay.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, sur les lieux, à M. Bonnin, à M^e Préveraud, notaire à Mâcon, dépositaire des titres de propriété, et à M. Bonnet, rue Pailleron, n. 17, à la Croix-Rousse. (85)

ÉTUDE DE M^e CHEVRIER, NOTAIRE À LYON, RUE SAINT DOMINIQUE, 9.

VENTE AUX ENCHÈRES,

En l'étude et par le ministère dudit M^e Chevrier, notaire,

D'UNE MAISON

Située à Lyon, montée du Gourguillon, 22,

le mardi 19 septembre 1843, heure de midi.

REVENU : 1,200 F. — MISE À PRIX : 15,500 F.

S'adresser, pour prendre connaissance des conditions de la vente, audit M^e Chevrier, chargé du placement de nombreux capitaux. (9410)

ÉTUDE DE M^e MORAND, NOTAIRE À LYON, PLACE DES CORDELIERS ET RUE DE LA GERBE, 14.

VENTE JUDICIAIRE

D'UN FONDS D'HOTEL GARNI,

APPELÉ

Hôtel de la Jeune-France,

Situé à Lyon, rue de l'Arbre-Sec, n. 4.

Le jeudi cinq octobre 1843, à onze heures du matin, dans le domicile sus-indiqué, il sera procédé à la vente dudit fonds d'hôtel par le ministère de M^e Morand, notaire à Lyon, commissaire judiciaire.

L'adjudicataire sera subrogé au bail des lieux. Cette vente aura lieu en vertu d'un jugement rendu par le tribunal civil de Lyon et d'une ordonnance de référé rendue par M. le président dudit tribunal.

S'adresser audit M^e Morand, dépositaire du cahier des charges. (9796)

ÉTUDE DE M^e NIODET, NOTAIRE, SUCCESSION DE M^e COTTIN, PLACE DE BELLECOUR, 16.

A céder de suite pour cause de longue absence.

UNE BRANCHE DE COMMERCE

Très-lucrative et facile à diriger, pour une somme de 45,000 fr., qui rapporte annuellement de 8 à 7,000 fr.

On pourra s'en assurer en s'adressant audit M^e Niodet, notaire. (9915)

À vendre.

propriété de produit et d'agrément

À VILLEURBANNE.

Produit : 1,530 fr. — Prix : 46,000 fr.

S'adresser au concierge, rue de l'Archevêché, 2. (75)

À vendre.

un joli billard, un comptoir à dessus de marbre blanc, douze tables marbre et divers décors très-riches représentant les maréchaux de l'empire.

S'adresser au café Paumetier, aux Terreaux. (71)

À louer ensemble ou séparément.

un appartement de sept pièces au 2^e et une pièce au 3^e,

Avec cave et grenier dans la maison, rue Malet, n. 4. S'y adresser. (9954)

AVIS.

PILULES NAPOLITAINES de POISSON, pharmacien breveté du roi, rue du Roule, n. 11, à Paris; elles guérissent radicalement les gonorrhées ou écoulements récents ou invétérés. — Prix : 5 fr. la boîte. — Dépositaire pharmacien : Lardet, place de la Préfecture, à Lyon. (3255-6526)

À vendre.

cabriolet de voyage à 4 roues,

EN BON ETAT.

S'adresser, pour le voir, rue de l'hôtel des Quatre-Chapeaux, (2195)

AVIS.

M. DUPUY, ayant cessé de représenter LA FRANÇAISE, Compagnie d'Assurances contre l'Incendie, devient tout-à-fait étranger aux opérations de cette Société.

M. LARGE fils, directeur particulier pour le département du Rhône, est le seul mandataire légal pour représenter ladite Compagnie.

Bureau de la direction: rue Sainte-Hélène, n. 22. (2197)

Avis aux Amateurs de

CHEVAUX.

MM. PERRIN dit Marion, place des Terreaux, hôtel du Parc, et GUIET, place Louis-le-Grand, 25, viennent de recevoir un assortiment de cocardes d'un nouveau genre pour l'ornement de brides de chevaux de selle et de voiture. (2198)

MALADIES SECRÈTES.

Pharmacie place Bellecour, n. 12, près la place Lévis, à Lyon.

Guérison prompte et solide des maladies de la peau et du sang, des écoulements blémorrhagiques, pertes ou fleurs blanches, si anciens qu'ils soient, et en peu de jours, par l'EXTRAIT ALCOOLIQUE DE SALSEPAREILLE et la POUDRE DIURÉTIQUE, préparés en grand, selon les formules de la Pharmacopée française, par BERTRAND, pharmacien de l'École de Montpellier. — L'argent est rendu si l'on n'est pas guéri. — On fait des envois. (Affranchi 8904)

Pharmacie à Lyon. — Rue Palais-Grillet, N° 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches, les plus rebelles affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon.

Dépôt à St-Etienne, à la pharmacie Chermozon, rue de la Comédie; à Marseille, M. Fabre, phar., sur le port. (7149)

À louer de suite à Villefranche.

SUPERBE LOUÏS LA MODERNE,

Convenable pour un hôtel, un restaurant ou un vaste café. Situé dans le plus beau quartier de la ville, et où se trouve dans la même maison un établissement de bains.

S'adresser, à Lyon, à M. Vergniais, place du Concert, 9; à Villefranche, à M. Denoufoux, architecte voyer. (2196)

DU 12 AU 20 SEPTEMBRE INCLUSIVEMENT,

LE CYGNE

PARTIRA POUR

MACON ET CHALON

TOUS LES JOURS PAIRS

à CINQ heures 1/2 du matin.

(7145)

BOUGIE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE

BOUGIE A L'AUBE